

**COMPTE-RENDU
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LEVONCOURT**

VENDREDI 3 DECEMBRE 2021

ÉTAIENT PRESENTS :

Marie-Pierre VERDUN
Sylvie DAILLY
Stéphane JACQUEMET
Jérémy JACQUEMIN
Aline THIRION
Annick WILLIÉ

ÉTAIT EXCUSÉ :

Jean-Pierre JACQUEMET (pouvoir donné à Marie-Pierre VERDUN)

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Sylvie DAILLY

ODRE DU JOUR :

- ◆ Projet R.E.S. pour étude du renouvellement du parc éolien de « Belrain II » (Seconde convocation pour ce point de l'ordre du jour) ;
- ◆ Nomination d'un correspondant défense ;
- ◆ Renouvellement de la convention de mise à disposition de matériel du service mutualisé de la CODECOM de l'Aire à l'Argonne.

Début de la réunion : 20 H 05

1. PROJET R.E.S. POUR ÉTUDE DU RENOUVELLEMENT DU PARC ÉOLIEN DE « BELRAIN II »

La société R.E.S. est mandatée pour étudier le renouvellement du parc éolien « BELRAIN II », étude qui concerne les communes de LEVONCOURT et de LAVALLEE.

Le quorum n'étant pas atteint lors de la réunion du 8 octobre, le conseil municipal s'est prononcé pour :

- Autoriser la société R.E.S. à mener les études de faisabilité en prévision du renouvellement du parc éolien Nélausa/Belrain situé sur les communes de LAVALLEE et de LEVONCOURT ;
- Autoriser la société R.E.S. à effectuer toutes les démarches ainsi qu'à déposer toutes les autorisations nécessaires à l'étude de faisabilité de ce projet éolien ;
- Autoriser la société R.E.S. à contacter les propriétaires et exploitants afin d'évaluer l'acceptabilité du projet de renouvellement et, le cas échéant, de sécuriser le foncier.

Seuls deux conseillers ont pu voter : Madame Aline THIRION et Monsieur Jérémy JACQUEMIN. Les autres membres du Conseil Municipal étant propriétaires ou ayant des liens de parenté avec des propriétaires ou locataires de parcelles concernées par ce projet ne pouvaient pas prendre part au vote.

2. NOMINATION D'UN CORRESPONDANT DÉFENSE

Les membres du Conseil Municipal ont voté à l'unanimité pour la nomination d'un Correspondant DEFENSE : Monsieur Stéphane JACQUEMET

3. RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE MATÉRIEL DU SERVICE MUTUALISÉ DE LA CODECOM

Les nouveaux tarifs des prestations sont les suivants :

- Tracteur 10€ / heure compteur
- Tondeuse auto-portée : 20€ / heure compteur
- Mini-pelle : 60€ / heure compteur

Les membres du Conseil Municipal ont voté à l'unanimité le renouvellement de la Convention.

4. PROJET EXPÉRIMENTAL DANS LA FORET COMMUNALE DE LEVONCOURT

La commune, sensibilisée par les effets climatiques sur la forêt, a demandé aux agents de l'ONF de réaliser un projet d'expérimentation pour étudier l'adaptation de certaines essences forestières dans nos parcelles. Des plantations seraient installées dans les parcelles 12 et 13, puis clôturées, pour suivre l'évolution des plants. Des subventions pourront couvrir ce projet, selon les orientations choisies.

Les membres du Conseil Municipal sont favorables à l'unanimité à l'étude du projet qui sera présenté par l'ONF en 2022.

5. POINT SUR LES TRAVAUX ET LES DOSSIERS EN COURS

- A. CHEMINS RURAUX** : Les travaux seront faits au premier trimestre 2022, selon la météo. En attendant, les trous pourront être bouchés avec le concassé restant
- B. POINT D'EAU AGRICOLE** : travaux prévus au premier trimestre 2022
- C. PLACE DU VILLAGE** : travaux prévus premier trimestre 2022. Participation du Conseil Régional de 2 495 € sur un devis de 4 990 €. Les 3 arbres qui agrémentent la placette de la mairie ont trouvé preneur.
- D. FORAGE** : Travaux courant semestre 2022. Obtention d'une subvention de 6500 € du Conseil Départemental sur un devis de 13000 € pour les travaux et équipements pour l'amélioration du citernage.
- E. FIBRE** : des travaux de doublement des poteaux électriques vont commencer lundi 6 décembre. Trois poteaux seront ajoutés dans la Grande Rue, côté impair, et un dans la rue Derrière l'Église. Durée estimée des travaux : 15 jours.
- F. PARC EOLIEN** : une visite du site et des installations est planifiée avec les habitants de LEVONCOURT et LAVALLEE le mercredi 27 avril 2022. Cependant, les deux municipalités souhaitent que cette visite puisse se faire un samedi.

6. AFFAIRES DIVERSES :

A. Ruisseau : il faut envisager de nettoyer le ruisseau, la buse et le dessous du pont sont bouchés. Les contraintes administratives sont nombreuses sur ce point. Madame le Maire doit questionner la DDT et la Commission Assainissement pour savoir ce qu'il est possible de faire ou non.

B. Balayeuse : le passage de la machine le 16 novembre 2021 a donné de bons résultats. Cette prestation qui a coûté 172,26 € est assurée par Monsieur Franck GEORGER – EIRL FGDS BALAYAGE. A cette dépense s'ajoutent les frais d'intervention préalable du Service Mutualisé de la CODECOM de l'Aire à l'Argonne : 96 €

La commune prévoit de faire appel à EIRL FGDS BALAYAGE 2 à 3 fois par an.

Pour information :

La balayeuse de voirie aspire la saleté humide dans sa large embouchure d'aspiration et la transporte dans le réservoir. La saleté s'y dépose et l'eau qui est aspirée avec elle est renvoyée dans le système de recyclage de l'eau et réutilisée par la balayeuse de voirie. La balayeuse n'arrache pas les mauvaises herbes.

Les Levoncourtois seront prévenus lors du prochain passage de la balayeuse :

- pas de stationnement dans les rues concernées par le passage de l'engin ;
- pré-nettoyage des caniveaux.

C. Caniveaux : certains caniveaux ont besoin d'être refaits et des parties pourraient être allongées. Un chiffrage du projet va être réalisé pour éventuellement l'inscrire à un prochain budget.

D. Enfouissement du réseau : A été évoqué. Des études devront être faites pour voir si ce projet est réalisable pour la commune

Fin de la réunion : 21 H 10

Prochaines réunions :

- **Réunion vendredi 14 janvier 2022 à 20 H** avec Madame Caroline CLEUET, Conseillère aux Décideurs Locaux des Finances Publiques de la Meuse.
Sujet : Valorisation Financière et Fiscale de la commune de Levoncourt
- **Conseil Municipal vendredi 4 mars 2022 à 20 H**